Les accidents du travail gâchent les loisirs. Dites STOP en cas de danger.



Travaillez en sécurité

En cas de danger, même si ce n’est pas toujours facile, vous dites STOP. Une fois que le danger est écarté, vous reprenez le travail.

La vie est plus belle sans accident.

Dire STOP: une obligation

En cas de non-respect d’une règle vitale de la Suva ou d’une règle de sécurité interne, il faut dire STOP quels que soient notre expérience et notre rôle dans l’entreprise. Pour éviter des accidents tous ensemble.

Le courage de dire STOP

Dire STOP n’est pas toujours facile et demande du courage. Abordez régulièrement le sujet: le personnel de l’entreprise doit savoir qu’il a toujours le droit de dire STOP en cas de danger.

Faites le bon choix: dites STOP

Donnez l’exemple en disant STOP en cas de danger. Vous encouragerez ainsi le personnel à vous suivre pour éviter des accidents. Vous trouverez d’autres conseils utiles dans le module de prévention «Dire STOP en cas de danger».

Module de prévention



Suva
Case postale, 6002 Lucerne, tél. 058 411 12 12
Commandes: www.suva.ch/55404.f, référence 55404.f

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Financé par la CFST
www.cfst.ch

suva